

Rapport d'activités

SSP- Enseignement 2015-2016

Le comité enseignement, constitué de 11 membres élu-e-s, s'est réuni à dix reprises.

Formations et discussion sur les lieux de travail et ailleurs

Le SSP-Enseignement est allé à la rencontre des enseignant-e-s sur leur lieu de travail pour des moments d'information et d'échanges. Nous avons ainsi informé les collègues de plusieurs gymnases et discuté avec elles-eux des projets vaudois et fédéral de réforme de l'imposition des entreprises. Dans plusieurs établissements du secondaire I, nous avons discuté avec les enseignant-e-s des difficultés rencontrées en VG et envisagé ensemble des solutions. Les thèmes de la responsabilité des enseignant-e-s et des droits des enseignant-e-s ont pu également être abordés dans plusieurs gymnases.

Par ailleurs, le SSP a organisé une demi-journée sur la question de l'enseignement de l'égalité entre les femmes et les hommes qui s'est tenue à l'Hôtel Continental à Lausanne, le 9 mars.

Loi sur la pédagogie spécialisée

La loi a été adoptée définitivement par le Grand Conseil. Grâce notamment à des interventions du SSP-Enseignement, plusieurs modifications du projet ont été effectuées dans un sens permettant d'améliorer significativement l'attribution de mesures dans une situation de blocage entre école et parents. De plus, avec la compétence donnée à la direction d'établissement pour les mesures « légères », ces différents dispositifs vont simplifier et fluidifier le système. Le SSP-Enseignement suivra ces prochains mois de près les « chantiers » ouverts sur la mise en œuvre de la Loi. Elle veillera aussi à ce que les moyens correspondant soient intégrés dans les prochains budgets.

Campagne 3ème Réforme vaudoise de l'imposition des entreprises (RIE3 VD)

Le SSP-Enseignement a participé à la campagne RIE 3 VD, sans pour autant délaisser les autres questions d'actualité. Il a largement contribué à la campagne pré-référendaire et référendaire, notamment par la production et la diffusion des informations, via les séances d'information sur les lieux de travail, la *Lettre info*, la presse ainsi que via les informations produites par la Région. Certain-e-s de ses membres ont également participé activement à la récolte des signatures. À la veille d'une nouvelle campagne contre la RIE 3 fédérale dont le SSP national a fait l'une de ses priorités pour les mois à venir, le SSP-Enseignement reste en alerte sur cette question.

Réfugié-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s

Le SSP, et notamment le secteur enseignant, s'engage depuis toujours sur les questions de migration (Campagne et brochure d'information « Aucun enfant n'est illégal », p.ex). L'arrivée de nombreuses et nombreux réfugié-e-s dans les cantons, particulièrement de mineur-e-s, place les services publics devant des défis importants. L'école et les enseignant-e-s sont bien entendu mobilisé-e-s afin de contribuer à ce que l'accueil se passe le mieux possible pour toutes et tous. Le SSP-Enseignement, en coopération avec le groupe syndical des éducatrices et éducateurs de l'EVAM, est intervenu auprès de la Cheffe du DFJC afin de l'alerter sur plusieurs problèmes (hébergement, intendance, encadrement etc.). Ceci a débouché sur une première rencontre avec

les services concernés et des engagements supplémentaires de leur part. Le SSP-Enseignement Vaud contribue également activement avec les collègues d'autres cantons et le secrétariat central à rendre plus visible cette question au niveau national.

Par ailleurs, le SSP-Enseignement organise une soirée publique table ronde - discussion sur cette thématique à l'issue de son assemblée générale annuelle.

► DGEO

LEO et VG

Le SSP-Enseignement a continué et continuera à suivre très attentivement la mise en œuvre de la LEO et a porté ses revendications au sein du groupe de travail (GT) VG-LEO de la DGEO ainsi qu'auprès de la Cheffe du DFJC.

Sur décision de cette dernière, le GT a provisoirement interrompu ses activités en attendant le bilan de la mise en œuvre de la LEO demandé par Mme Lyon elle-même. Le SSP-Enseignement a exprimé son étonnement quant à l'arrêt de ce groupe de travail et demandé sa poursuite sans délai. Il sera remis sur pied dès la rentrée d'août.

Dans le cadre du bilan de la mise en œuvre de la LEO, une délégation du SSP-Enseignement a été reçue par les différents directeurs adjoints de la DGEO. Le SSP a insisté sur les éléments qu'il souhaite faire figurer dans le bilan de la mise en œuvre de la LEO. Il a aussi re-transmis son dossier de « contribution au bilan ».

Suite aux revendications du SSP notamment (document « contribution au bilan »), la DGEO a annoncé qu'une période d'anglais sera dédoublée en 9VG dès la rentrée d'août. De plus, le SSP - Enseignement a continué à demander une simplification du système d'options, notamment par la suppression de l'option de renforcement au profit d'un système plus lisible et donnant plus de poids au maître-esse de classe. Le SSP continue à se battre pour cela ainsi que pour obtenir d'autres avancées.

Améliorer les conditions de travail

Le SSP-Enseignement a posé plusieurs revendications visant à amoindrir la pénibilité au travail. Dans ce but, il a adressé des revendications et proposé des pistes à la Cheffe de département. Il s'agit en particulier d'alléger le travail administratif, en évitant par exemple les saisies multiples d'informations imposées aux maître-esse-s de classe. Il s'agit aussi de résoudre les problèmes qui se posent dans le cadre de la répartition des heures ou de la confection des horaires dont l'impact négatif peut être lourd, tant au niveau professionnel que personnel.

Victoire éclair - Service de l'enseignement spécialisé (SESAF)

La réaction du SSP-Enseignement à la décision du SESAF d'introduire un moratoire sur l'allocation des ressources dans les établissements à destination des élèves à besoins particuliers a été très rapide et résolue. Un courrier à la Cheffe du DFJC ainsi qu'une médiatisation très large ont poussé le SESAF à renoncer le lendemain. Malgré ce véritable succès éclair, le SSP-Enseignement ne baisse pas la garde et veillera à ce que les moyens nécessaires pour assurer des conditions d'apprentissage adéquates pour les élèves concerné-e-s et de bonnes conditions de travail aux enseignant-e-s soient maintenues.

Une bataille de longue haleine gagnée - PIRACEF

Après des années de lutte pour défendre les auxiliaires titulaires d'un CFC enseignant les branches artisanales (TM, ACT et Education nutritionnelle), le SSP a obtenu l'ouverture de négociations qui ont permis de lever le blocage à l'entrée en formation que le canton de Vaud, seul parmi les cantons romands, persistait à maintenir. C'est une avancée majeure qui permettra

d'améliorer la situation tant au niveau statutaire que salarial d'une centaine de personnes, dont de nombreux membres du SSP.

► DGEP

Mobilisation dans les gymnases - Ecole de commerce

Cette année a vu une mobilisation importante au sein des gymnases sur la question de l'Ecole de commerce. Le SSP-Enseignement a joué un rôle moteur dans cette bataille, encourageant, puis soutenant les collègues dans leurs revendications. Les enseignant-e-s ont été entendu-e-s sur plusieurs éléments (notamment plusieurs modifications de la grille initiale). Par ailleurs, lors de la remise des 500 signatures pour la pétition unitaire, initiée par le SSP-E «Pour garantir une formation de culture générale critique et humaniste dans le respect de la loi, des élèves et des enseignant-e-s », les syndicats ont obtenu un certain nombre de garanties de la part de la Cheffe du département, répondant ainsi à plusieurs revendications posées (garantie du maintien du plein temps à 22 périodes, décharges et/ou rémunération pour les collègues préparant les nouveaux programmes etc.).

Par ailleurs, la DGEP s'est engagée à mener plus avant des discussions sur la suite de la mise en œuvre de l'Ecole de commerce avec les syndicats. Une première rencontre a d'ores et déjà eu lieu.

Formation continue

Après avoir été alerté-e-s par plusieurs de nos membres sur des refus manifestement arbitraires de la DGEP pour une formation continue à l'étranger, le SSP-E s'est saisi de la question. Le refus était motivé par de nouvelles directives édictées en octobre 2015 et applicables rétroactivement au 1er août 2015 ! Alors même que la Cheffe du DFJC s'était engagée à négocier un concept de formation continue avec nous. La vive réaction du SSP-Enseignement dans un courrier adressé à la Cheffe du DFJC a débouché sur un engagement du directeur général de la DGEP à rediscuter des directives avec les syndicats. Une première rencontre vient d'avoir lieu.

Activités accessoires

Le SSP-Enseignement a dénoncé certaines pratiques excessives de la DGEP. Celle-ci affirme ne pas être à la source des demandes ciblées de certaines directions qui incitaient les enseignant-e-s à déclarer, par exemple, leurs charges publiques communales. Ce qui est contraire à la directive réglant cette question. La DGEP dit ne pas cautionner ces pratiques. Elle accepte, de plus, de rediscuter des modalités d'annonce de ces activités.

RéGym

Le RéGym (réseau gymnases) s'est réuni à quatre reprises cette année. Il s'est montré particulièrement actif sur la question de l'Ecole de commerce et est à l'origine de prises de positions dont plusieurs conférences des maîtres extraordinaires se sont largement inspiré-e-s pour répondre aux consultations. Par ailleurs, il est aussi l'initiateur de la pétition.

Après-DECAPE

Le SSP-Enseignement continue à être actif au sein des écoles professionnelles, en particulier dans les négociations avec la DGEP sur l'après-DECAPE. Après l'abolition du décompte de périodes, il s'agit maintenant en effet de négocier le volume des décharges octroyées par la DGEP pour les tâches hors enseignement. Afin d'être au plus proche des préoccupations des collègues, le SSP-Enseignement a organisé une première réunion des collègues du secteur

professionnel – laquelle n'a pas rencontré le succès escompté, mais a néanmoins décidé d'adresser un sondage aux collègues concerné-e-s afin de mieux cibler les besoins. Ce sondage doit maintenant faire l'objet d'un travail de dépouillement débouchant sur une élaboration plus précise en vue de préparer la prochaine réunion de négociation, le 22 juin.

OPTI

La DGEP a lancé une réforme à la fois pédagogique et organisationnelle de l'OPTI. Le SSP, comme les autres associations syndicales, a été convié aux dernières réunions de mise en place de cette réforme. Sur la base de nos interventions, qui relevaient l'absence d'un réel cadre de négociation avec les associations représentant le personnel, le chef de service a organisé des séances de suivi du projet entre syndicats, direction de l'OPTI et DGEP. De plus, nous avons été consulté-e-s sur le projet de réforme du règlement. Le dossier est en cours et nous continuons à le suivre.

➤ Soutien aux membres

Le secrétariat de la région a répondu aux nombreuses demandes d'information et accompagné plusieurs membres qui rencontraient des difficultés de tout ordre. Les domaines concernés sont très variés: entrée en formation, calcul du salaire, avertissements, congé pour enfant malade, présence de spécialistes en 7-8, etc...)

Rapport adopté à l'unanimité par l'AG du groupe, le jeudi 19 mai 2016.